

Communiqué de presse - 24.09.2026

Vingt-cinq ans de projets concrets pour le Parc Chasseral

Le 26 septembre 2001 naissait l'association Parc régional Chasseral à l'Hôtel Chasseral par l'adhésion de onze communes et de nombreuses organisations. Vingt-cinq ans plus tard, le Parc s'étend sur 549 km² et deux cantons. Véritable médiateur territorial, l'association poursuit sa mission d'éducation à l'environnement, de soutien aux produits du terroir et d'accompagnement des communes face aux défis climatiques.

Il y a très exactement 25 ans, le 26 septembre 2001, naissait l'association Parc régional Chasseral. Les onze communes membres fondatrices de l'association signent leur adhésion à l'Hôtel Chasseral, après trois ans de préparation et de collaboration entre les communes intéressées, de nombreuses associations régionales, des groupements d'intérêts avec l'appui des services cantonaux bernois et neuchâtelois concernés.

En 1999, les premiers échanges autour de la fondation d'un parc naturel régional se tiennent sur fond de restructuration industrielle et de développement du tourisme vert. Le projet de la nouvelle carrière de Ciment Vigier, à la Tscharner, ainsi que les difficultés à trouver une alternative au télésiège Nods-Chasseral suite à son démantèlement achèvent de convaincre de la nécessité de créer une telle institution. L'intention est claire : le Parc doit servir de médiateur entre les différents acteurs et leurs intérêts respectifs.

Nature, paysage mais aussi économie durable locale

Les projets se déploient en plusieurs missions : préserver et mettre en valeur la qualité de la nature et du paysage, améliorer la durabilité des activités économiques et sensibiliser le public aux questions environnementales. En termes concrets, les premières réalisations d'importance consistent en l'inauguration d'une ligne de bus entre la commune de Nods et Chasseral, la mise en place d'activités pour les écoles, la création d'un sentier découverte au sommet du Chasseral destiné à la préservation de la flore sommitale. En 2012, c'est la reconnaissance du travail accompli. Le Parc est soutenu par la Confédération. Fort de ses communes membres, dont 18 ont rejoint la démarche entre 2001 et 2008, et de ses 388 km², il est officiellement reconnu par la Confédération comme parc naturel régional.

Entre 2012 et 2025, de nouveaux projets voient le jour : partenariats avec des entreprises et des producteurs du terroir, sensibilisation à un éclairage public raisonné ou encore mise en place des Bal(l)ades en partenariat avec les Jardins Musicaux. Autant de réalisations qui montrent la capacité du Parc à fédérer les différents acteurs.

Finalement, en 2022 et 2025, huit communes dont trois germanophones ou bilingue, rejoignent le Parc tant au bord du lac de Biemme qu'au nord-est du territoire. Le Parc Chasseral, avec ses 549 km², devient ainsi un des grands parcs du pays.

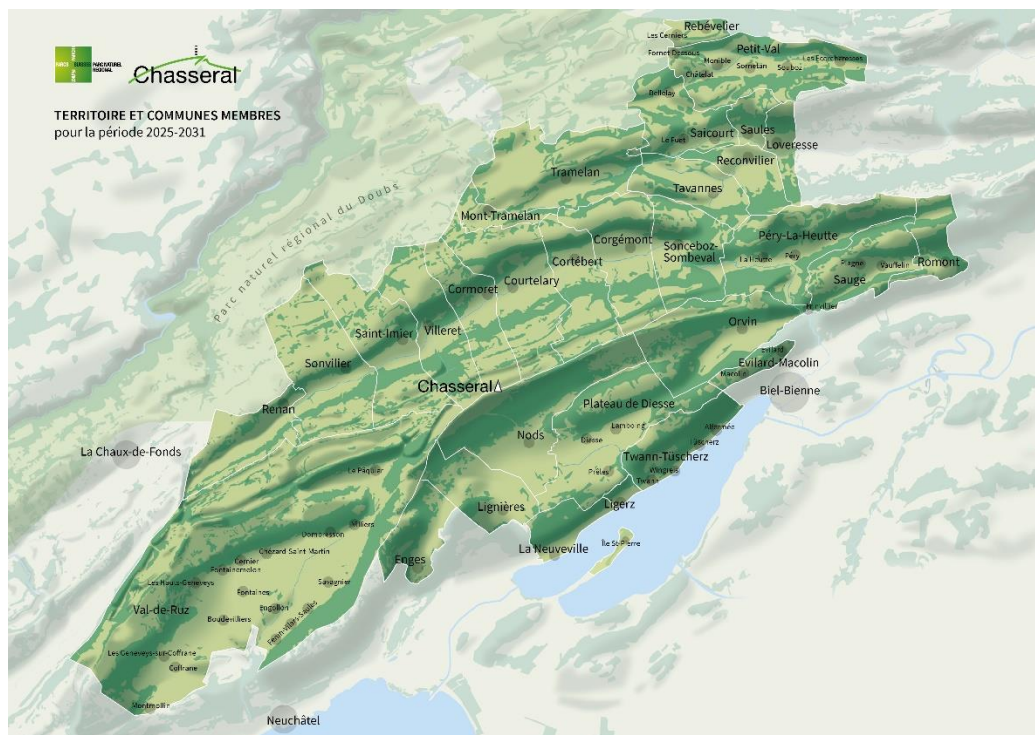
Encadré 1 : Un regard tourné vers l'avenir

Depuis ses débuts, le Parc a cumulé les collaborations, pour compter aujourd'hui près de 400 partenaires réguliers. Sans eux, rien ne serait possible. Plusieurs projets d'envergure ont été lancés comme « Objectif Chasseral » - une réflexion autour de la gouvernance du site de Chasseral -, des projets « Cœur de village » autour des questions d'attractivité du centre des localités ou encore la transformation de cours d'école pour faire face aux défis climatiques et sociaux.

Encadré 2 : Riche programme de sorties guidées

A l'occasion de ses 25 ans, le Parc Chasseral a choisi d'offrir un copieux programme de sorties guidées, avec près d'une trentaine de visites tout au long de l'année. Les habitant-es auront ainsi pu profiter du jubilé, en connexion directe avec le terrain, ses richesses patrimoniales ou naturelles. Il n'est d'ailleurs pas trop tard pour en profiter ! Randonnée autour de la météorite du Twannberg, rando-climat ou encore atelier gourmand autour des plantes sauvages, une petite dizaine de sorties sont encore au calendrier cet automne.





Légende : Fort de ses 31 communes membre et de centaines de collaborateurs, le Parc Chasseral fête cette année ses 25 ans (Photo : @ Daniel Schoeb).

Infos, interview et contact :

Fabien Vogelsperger (Directeur)

fabien.vogelsperger@parcchasseral.ch

+41 (0)32 942 39 48 / +41 (0)79 797 51 22



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km² et 31 communes et compte quelque 61'000 habitants.